



La Faculté de Pharmacie de Monastir  
La Société Tunisienne de Biologie Clinique



Organisent un séminaire sur le thème

# Vérification et validation des méthodes des laboratoires de biologie médicale

Le 04 Mars 2022

Au Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens de Tunisie

## Programme

08h45 - 09h00 : Accueil des participants

09h00 - 10h00 : Introduction, définitions & exigences du Guide de Bonne Pratique de Laboratoire & de la norme ISO 15189 sur la vérification et validation des méthodes.

10h00 - 10h45 : **Atelier 1** « Caractéristiques de performances des méthodes quantitatives & qualitatives »

10h45 - 11h00 : Pause-café

11h00 - 11h30 : Rôle du biologiste dans la vérification et validation des méthodes

11h30 - 12h30 : **Atelier 2** « Procédures & protocoles de vérification d'une méthode »

12h30 - 13h30 : Pause déjeuner libre

13h30 - 14h00 : Phase de vérification en continue des performances d'une méthode

14h00 - 15h30 : **Atelier 2** « Exemples de vérification d'une méthode en renseignant le formulaire du TUNAC  
« Annexe 6F.BM.20 - rév01- novembre 2021: validation d'une méthode de biologie médicale »

15h30 - 15h45 : Evaluation des connaissances par QCM et clôture

**Animatrices : Pr Neziha KAABACHI, Evaluator TUNAC & Expert technique**

**Pr Fadoua NEFFATI, Faculté de Pharmacie & CHU Fattouma Bourguiba**

### \*Les participants doivent :

- Être munis de leurs PC portable
- Apporter un à deux prospectus numérisés de méthodes de son choix qui servira pour la validation des méthodes.
- Apporter un fichier Excel comportant les résultats du contrôle interne de qualité (au moins un mois) et les résultats du contrôle externe de qualité (au moins trois mois) de cette méthode.
- Apporter avec eux la norme 15189:2012 sur papier ou numérisée

Public cible : Pharmaciens et médecins biologistes, résidents en biologie, techniciens en biologie et responsables qualité

**Le nombre de places étant limité , l'inscription en ligne et le paiement préalable sont obligatoires.**

Frais d'inscription : Résident adhérent	: 100 DT
Résident non adhérent	: 150 DT
Biologiste adhérent	: 150 DT
Biologiste non adhérent	: 200 DT
Technicien / Responsable qualité	: 150 DT

**NB : Le passeport vaccinal est obligatoire pour accéder au lieu du séminaire.**